

# SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 24.06.2010 À 16 HEURES 30 À BLAESHEIM (SALLE DES POLYVALENTE)

Convocation du 09.06.2010

Membres en exercice : 50 titulaires  
50 suppléants

Membres présents : 26 titulaires  
11 suppléants

Délibération n°165 du Comité syndical

### 3. Compte de gestion 2009

*Le Comité syndical  
sur proposition du Président  
après en avoir délibéré,*

*Vu les comptes présentés par le Trésorier du Syndicat mixte, ses recettes et dépenses du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2009,*

*Vu les budgets primitif et supplémentaire de l'exercice 2009,*

*Statuant sur les opérations de l'exercice 2009, sauf le règlement et l'apurement par le juge des comptes, déclare que le compte de gestion n'appelle aucune observation ni réserve*

*Constate que les opérations effectuées pendant la gestion 2009 se présentent comme suit :*

#### Section de fonctionnement

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Mandats émis	382 765,77 €	Titres émis	404 420,69 €
		<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>21 654,92 €</b>
		Résultat reporté	129 189,42 €
		<b>Résultat cumulé</b>	<b>150 844,34 €</b>

#### Section d'investissement

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Mandats émis	23 567,99 €	Titres émis	33 655,19 €
		<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>10 087,20 €</b>
		Résultat reporté	23 788,61 €
		<b>Résultat cumulé</b>	<b>33 875,81 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de :  
La transmission à la Préfecture le  
La publication le  
Strasbourg, le

Le Président  
Jacques BIGOT